

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Département du
Calvados



EXTRAIT DE REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal
de la Commune de SOIGNOLLES
14190

Date d'affichage : 15/04/2025

Date de convocation : 31/03/2025

Nombre de membres :

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 0

Délibération n° 2025-17

IMPLANTATION D'ÉOLIENNES SUR
LA COMMUNE DE SOIGNOLLES

Le 8 avril 2025 à 20h30.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme FIEFFÉ, Maire.

Étaient présents : Mme FIEFFÉ Patricia, Mme DELALANDE Soizic, Mme LE COGUIC Ophélie,
Mr LEBOYER Hugues, Mme HAGHEBAERT Olympe, Mr MENARD Bruce, Mme PERREE Edwige,
Mr GAUCHET Bruno, Mme HAMELIN Jocelyne.

Était absent excusé : Mr BESANÇON Geoffroy.

Mr MENARD Bruce a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : Implantation d'éoliennes sur la commune de Soignolles

À la suite de la délibération N° 2025-16, il est proposé d'échanger sur l'implantation d'éoliennes sur la commune.

Considérant que les nuisances sonores générées par les éoliennes doivent être prises en compte.

Considérant que la hauteur et la puissance ne seront établies qu'après validation du dossier soumis par le développeur auprès du guichet unique de la préfecture.

Considérant que la commune ne contrôle pas le foncier, rendant difficile l'imposition de restrictions aux propriétaires concernant la signature de baux.

Considérant que la commune de Soignolles est visuellement impactée par les parcs éoliens voisins.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À 1 VOIX POUR, 6 VOIX CONTRE
ET 2 ABSTENTIONS S'OPPOSE À L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES SUR LA COMMUNE
DE SOIGNOLLES.**

Certifié exécutoire après transmission à
la Préfecture de CAEN
et publication par voie d'affichage

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 014-211406749-20250408-DELIB_2025_17-DE

Berser
Levraut

Pour extrait conforme
Le secrétaire de séance
Mr MENARD Bruce

Pour extrait conforme
Le Maire,
Mme FIEFFÉ Patricia

